



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Fort Erie		
Date	Lundi 24 octobre 2022	Heure de départ	12 h 25
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Dégagé (Temp. : 20 °C)		
État de la piste	Type : Terre, rapide	Turf :	Aucun
Nombre de courses	12		
Chevaux retirés Vétérinaire :	6	Commissaires :	1 Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Paul Nielsen	

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit :

L'apprenti officiel Jason Portuondo est présent dans la tribune des commissaires aujourd'hui.

Nous avons appelé l'entraîneur, George Newland. Le propriétaire, Fortunato Galati, avait retiré la semaine dernière deux dossiers de poulains et les chevaux sont inscrits pour la course d'aujourd'hui. La documentation pour le cheval, "Kozy Kat", inscrit dans la Course 2, n'est pas arrivée. Il a été retiré par les commissaires.

Le jockey, Keveh Nicholls, a été autorisé à se retirer de ses montures pour aujourd'hui.

Examens de film :

Aucun

Courses :

105 inscriptions

Course 1 – Avis de faute déposé par le jockey du #1, (J. Alderson), arrivé en 3^e position, contre celui du #5, (Pierre Mailhot), arrivé en 2^e position dans le virage en face du pavillon.

Après avoir examiné les angles des caméras de la tour frontale et panoramique du haut, on a pu constater que le #5 se rapprochait légèrement, mais aussi que le #1 se penchait vers l'extérieur.

L'avis de faute a été rejeté.

Les commissaires ont également examiné le départ du #3, "Oopsy", (J. Crawford), arrivé en 5^e position.

Lors de l'examen, on a observé le #2 dévier vers l'extérieur et le #4 dévier vers l'intérieur au départ, obligeant Crawford à raffermir sa direction.

Aucun placement n'est requis.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/k4dLywK-tbA>

Course 2 – Avis de faute déposé par le jockey du #6, (P. Mailhot), arrivé en 4^e position, contre celui du #5, (K. Johnson), arrivé en 3^e position, dans le dernier droit.

M. P. Mailhot a déclaré qu'il pensait que le fouet de K. Johnson était entré en contact avec sa monture au niveau de la tête.

Lors de l'examen des angles des caméras de la tour frontale et panoramique du haut, on a constaté que le fouet de Johnson avait croisé et entré en contact avec le #6.

Le #5 est alors disqualifié de la 3^e position et placé en 5^e position.

K. Johnson s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200.

Décision TB #1923861

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/k4dLywK-tbA>

Course 3 – Le #4, “Hi Ast Power”, est parti lentement. Rien à signaler pour le reste.

Course 4 – Examen de la course aux alentours du virage de fond pour le #5, (M. Pinto), arrivé en 4^e position, et le #4, (H. Vanek), arrivé en 6^e position.

Le #4 presse le #5 contre la lice, et ce dernier doit raffermir sa direction.

Aucun placement n'est requis.

Nous avons discuté avec Vanek, qui a expliqué que le cheval se laisse difficilement conduire et que pour cela, il porte un mors fort dans la bouche.

Après la Course 4, à 14 h 18, le courant électrique a été coupé, partiellement. Sans pouvoir continuer, nous avons été donc retardés pour 42 minutes.

Course 5 – Le #7, “Crafty Conquest”, a trébuché au départ. Rien à signaler pour le reste.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Le #7, “Silent but Violent”, a surgi et rebondi au départ. Rien à signaler pour le reste.

Course 9 – Rien à signaler. Après la ligne d'arrivée, le #7 est tombé.

Le cheval et l'apprentie jockey, Amanda Vandermeersch, n'avaient pas subi des lésions.

Course 10 – Examen de la course dans le dernier droit. Le #6, (M. David), était serré lorsque les chevaux extérieurs arrivaient.

Rien de concluant à une quelconque faute. Rien à signaler pour le reste.

Course 11 – *Tour de Fort* Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

Paris mutuels : \$1,587,019

Réclamations :

Course 7

Le #1, "Souper Pronto", pour \$8,000, par Bruno Schickedanz, entraîneur Elliot Sullivan.